



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/WP.11/2009/10  
14 août 2009

Original: FRANÇAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

**COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS**

Groupe de travail du transport des denrées périssables

Soixante-cinquième session  
 Genève, 27-30 octobre 2009  
 Point 5 b) de l'ordre du jour provisoire

**PROPOSITION D'AMENDEMENT À L'ACCORD RELATIF AUX TRANSPORTS  
INTERNATIONAUX DE DENRÉES PÉRISSABLES ET AUX ENGINS  
SPÉCIAUX À UTILISER POUR CES TRANSPORTS**

Nouvelles propositions

Essais de puissance des groupes frigorifiques non autonomes entraînés par le moteur ou  
l'avancement du véhicule\*

Communication du Gouvernement français

**Introduction**

1. L'Accord relatif aux transports internationaux de denrées périssables et aux engins spéciaux à utiliser pour ces transports (ATP) détaille dans son Annexe 1, Appendice 2, chapitre C, les procédures d'essai de puissance des groupes frigorifiques. En particulier au paragraphe 56 il détaille le mode opératoire.
2. Dans ce paragraphe une erreur de traduction s'est glissée dans la version française pour laquelle la même disposition figure deux fois pour des machines différentes, alors que ces dispositions sont différentes dans la version anglaise.

---

\* Le présent document est soumis en vertu du point 2.11 a) du programme de travail du Comité des transports intérieurs pour la période 2008-2012 (ECE/TRANS/2008/11) intitulé «Examen des propositions d'amendement concernant l'ATP pour assurer sa nécessaire mise à jour».

3. Cela pose un problème d'analyse différente du mode opératoire suivant les pays selon la version de référence qui est utilisée.
4. La proposition consiste à aligner la version française sur la version anglaise.

### Proposition

#### Versions française et anglaise actuelles

5. Le texte de l'ATP en français est le suivant:

D. MODE OPÉRATOIRE POUR MESURER LA PUISSANCE FRIGORIFIQUE UTILE  $W_0$  D'UN GROUPE DONT L'ÉVAPORATEUR N'EST PAS GIVRÉ.

[...]

56. Mode opératoire

[...]

Si le groupe frigorifique peut être alimenté par différentes sources d'énergie, l'essai doit être répété avec chacune d'elles.

Si le compresseur frigorifique est entraîné par **le déplacement du véhicule**, l'essai sera effectué aux vitesses minimale et nominale de rotation du compresseur indiquées par le constructeur.

Si le compresseur frigorifique est entraîné par **le déplacement du véhicule**, l'essai sera effectué à la vitesse nominale du compresseur indiquée par le constructeur.

6. Le texte de la version anglaise est le suivant:

D. PROCEDURE FOR MEASURING THE EFFECTIVE REFRIGERATING CAPACITY  $W_0$  OF A UNIT WHEN THE EVAPORATOR IS FREE FROM FROST

[...]

56. Test procedure

[...]

If the refrigeration unit can be operated by more than one form of energy, the tests shall be repeated for each.

If the compressor is **driven by the vehicle engine**, the test shall be carried out at both the minimum speed and at the nominal speed of rotation of the compressor as specified by the manufacturer.

If the compressor is **driven by the vehicle motion**, the test shall be carried out at the nominal speed of rotation of the compressor as specified by the manufacturer.

### **Différences**

7. Il apparaît clairement que dans ce cas, la différence entre l'avancement du véhicule et l'entraînement moteur n'a pas été prise en compte dans la version française qui oublie de ce fait le cas de l'entraînement par le moteur du véhicule qui a pourtant actuellement totalement supplanté l'entraînement par l'avancement du véhicule sur les engins non autonomes.

### **Proposition**

8. Il est donc proposé de rétablir la bonne version de ce texte en distinguant les deux cas de figure comme dans la version anglaise.

### **Impact économique et environnemental de la proposition**

9. Dans le cas des essais de groupes entraînés par le moteur du véhicule, chaque mesure de puissance doit être réalisée à pleine puissance et au ralenti. Cette disposition est déjà appliquée dans la majorité des pays qui appliquent la version anglaise y compris la France qui a corrigé le texte erroné.

10. Le nombre d'essais concerné est donc extrêmement limité et de ce fait le coût également.

### **Conclusion**

11. Sur la base de ces éléments, le protocole proposé a pour but d'harmoniser les versions françaises et anglaises de l'ATP.

### **Proposition d'amendement**

Annexe 1 - Appendice 2

[...]

D. MODE OPÉRATEUR POUR MESURER LA PUISSANCE FRIGORIFIQUE UTILE  $W_0$  D'UN GROUPE DONT L'ÉVAPORATEUR N'EST PAS GIVRÉ.

[...]

56. Mode opératoire

[...]

Si le groupe frigorifique peut être alimenté par différentes sources d'énergie, l'essai doit être répété avec chacune d'elles.

Si le compresseur frigorifique est entraîné par le **moteur** du véhicule, l'essai sera effectué aux vitesses minimale et nominale de rotation du compresseur indiquées par le constructeur.

Si le compresseur frigorifique est entraîné par le déplacement du véhicule, l'essai sera effectué à la vitesse nominale du compresseur indiquée par le constructeur.

---